

LANGEVINETTE



2017

Date de
tombée pour
le mois de
juin 2017 :
7 juin 2017
à 16h30





LE MOT DU MAIRE

Tout comme je vous l'ai mentionné à la même période l'an dernier, nous vous invitons une fois de plus à être vigilant dans votre consommation d'eau potable. Parfois, il s'agit seulement de simples petits gestes pour améliorer la situation.

Saviez-vous que:

- une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente près de 10000 litres d'eau par année et qu'une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à 200 000 litres d'eau par année.
- la pluie peut à elle seule combler les besoins de votre pelouse, puisque celle-ci n'a besoin que de 2.5 cm d'eau par semaine. Si votre gazon est jaune, il est en dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines.
- un boyau d'arrosage peut déborder 1 000 litres d'eau à l'heure et que c'est plus que ce qu'il faut pour tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage.

Soyez attentifs face aux différentes situations qui peuvent vous faire économiser de l'eau potable. N'hésitez pas à réparer ces fuites qui se retrouvent à l'intérieur de votre résidence ou de vos bâtiments commerciaux et qui, avec le temps, provoquent une consommation inutile et considérable de notre eau potable.

J'aimerais également vous rappeler que le règlement sur l'utilisation de l'eau potable stipule que le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment **n'est permis que du 1^{er} avril au 15 mai de chaque année** ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

L'approvisionnement, le traitement et la distribution de l'eau potable ne sont pas gratuits car en 2016, les frais reliés au réseau d'aqueduc ont représenté la somme de 278 090\$ en incluant l'amortissement des équipements. Plus que jamais, il faut penser « **EAUTREMENT** ».

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que les **abris d'hiver** doivent être enlevés avant le **1^{er} mai**. N'attendez pas de recevoir un avis pour les enlever. Votre collaboration est appréciée.

Finalement, suite au nettoyage de leur terrain, certains propriétaires ont déposé des tas de terre le long de la rue Principale dans le but de les faire ramasser par la municipalité.

Sachez que c'est la dernière année que nos employés les ramassent sans frais et qu'à compter de l'an prochain, les coûts de cette collecte seront directement facturés au propriétaire concerné.

Sincères salutations!

Le maire,


Denis Beaulieu

LE CONSEIL EN BREF

Séance d'ajournement du 18 avril 2017

- Adoption du rapport financier 2016 tel que préparé par la société de comptables agréés Blanchette Vachon.
- Le conseil municipal autorise les travaux de peinture sur la pépinière et sur le camion 6 roues selon l'offre faite par Gyrotrac.
- L'Éco-centre ouvrira ses portes le 6 mai prochain.
- Le conseil accepte le rapport financier de l'OMH de Sainte-Justine pour l'exercice financier 2016 tel que préparé par André Nadeau, CPA, CA auditeur.
- La municipalité s'engage à contribuer 1,00\$ / capita pour les années 2018, 2019 et 2020 afin de mettre en œuvre le Plan d'action de l'entente de développement culturel découlant de la Politique culturelle de la MRC des Etchemins.

Séance ordinaire du 3 mai 2017

- Comptes fournisseurs : 97 164,32 \$
- Suite à l'assemblée publique de consultation, le conseil municipal adopte le second projet de règlement no. 164-17 aux fins de modifier le règlement de zonage.
- La soumission de Construction B.M.L. est acceptée pour la réalisation des travaux de pavage pour la somme de 86 490,00 \$ taxes incluses.
- Le conseil accepte de contribuer à l'achat de chandails de sécurité à bande réfléchissante pour les employés municipaux.
- Le conseil appuie la demande d'autorisation adressée à la CPATQ par monsieur Emery Audet.
- Le conseil autorise l'installation d'un poteau supplémentaire pour le raccord électrique des luminaires pour l'entrée ouest.
- Le concours pour remplacer Maryse Bilodeau, directrice des loisirs, se terminera le 18 mai 2017.
- Le conseil autorise les travaux de rechargement de gravier MG20 pour un montant maximal de 14 000 \$ ainsi que l'achat de matériau pour la réfection de sections de chemins pour un montant maximal de 10 000\$.
- Acceptation du conseil municipal pour le versement d'une somme de 100 \$ à titre de commandite pour la 12^e édition des olympiades qui regroupent les enfants d'âge primaire des municipalités de Saint-Cyprien, Saint-Camille, Saint-Magloire et Sainte-Justine.
- M. Denis Beaulieu participera à l'assemblée générale de Transport Autonomie Beauce-Etchemin qui aura lieu le 17 mai à Lac-Etchemin.
- Le conseil tient à féliciter Mme Déborah Fox et M. Mario Lachance pour leur titre de lauréat dans la catégorie « conservation et préservation » des Prix du patrimoine des Etchemins lors de la soirée reconnaissance organisée par la MRC des Etchemins.
- Le conseil félicite également Monsieur Robert Bouchard pour l'obtention du jarret « Homme d'affaires de l'année » lors de la 29^e édition du Gala de l'entreprise beauceronne.
- Acceptation de verser la somme de 150 \$ au Mouvement des aînés pour l'activité des soulignant les 50, 60, 65 et 70ans de mariage de certains couples de Sainte-Justine.
- Monsieur Denis Beaulieu participera à la Journée régionale de la Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 9 juin à La Durantaye.
- Le conseil autorise l'achat de 2 cartes de golf et d'une carte pour le souper pour le tournoi de golf de la Fondation Sanatorium Bégin le 2 juin prochain au club de golf de Lac-Etchemin.



Aux contribuables de la municipalité

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

« SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 164-17 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET À AJOUTER DE NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT CERTAINS TYPES DE CONSTRUCTION;

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné M. Gilles Vézina, directeur général de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1-Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 3 mai 2017 sur le projet de règlement 164-17, le Conseil municipal de Sainte-Justine a adopté un second projet de règlement intitulé «SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 164-17 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET À AJOUTER DE NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT CERTAINS TYPES DE CONSTRUCTION;

Ce second projet de règlement numéro 164-17 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la « *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ». Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité, aux heures normales de bureau.

Il en est ainsi pour les dispositions indiquées dans la liste qui suit:

1. Pour l'ajout d'une nouvelle classe d'usage dans le groupe habitation « Hg » pour minimaisons;
2. Pour l'ajout du type de bâtiment « yourte » dans la classe d'usage « Résidence secondaire (Hf) »;
3. Pour l'ajout des zones permettant l'implantation des minimaisons : 31-F, 32-A, 33-F, 34-A, 35-A, 36-F, 37-A, 39-A, 40-F, 41-F, 42-A, 43-A, 44-F, 45-F, 46-F, 47-A, 48-F, 49-A, 50-A, 51-F, 52-F, 53-F, 54-ID, 55-ID, 56-F, 57-F & 59-ID;
4. Pour l'ajout de l'usage « unifamiliale isolée » (Ha) à l'intérieur de la zone 41-F;
5. Pour l'ajout de normes d'implantation pour les yourtes et les minimaisons;
6. Pour l'ajout de normes de dimensions pour les yourtes et les minimaisons;
7. Pour l'ajout de normes de superficies pour les yourtes et les minimaisons;
8. Pour l'ajout de l'usage « Établissement d'hébergement touristique » à l'intérieur de la classe d'usage « service d'hébergement et de restauration légers (Ce) »;
9. Pour l'ajout de la classe d'usage « service d'hébergement et de restauration légers (Ce) » dans les zones : 32-A, 34-A, 35-A, 37-A, 39-A, 42-A, 43-A, 49-A, 50-A, 54-ID 7 55-ID;
10. Pour l'ajustement de la marge de recul avant des terrains d'angle et transversal aux fins d'implanter

certaines constructions complémentaires;

11. Pour l'augmentation de la superficie au sol des bâtiments d'élevage récréatifs;
12. Pour la modification des normes d'implantation des chenils;
13. Pour l'identification des zones où l'usage chenil et chatterie sont autorisés : 31-F, 32-A, 33-F, 34-A, 35-A, 36-F, 37-A, 39-A, 40-F, 41-F, 42-A, 43-A, 44-F, 45-F, 46-F, 47-A, 48-F, 49-A, 50-A, 51-F, 52-F, 53-F, 56-F & 57-F;
14. Pour les nouvelles normes d'implantation d'une chatterie;
15. Pour l'ajout de précisions quant aux superficies des projets d'agrandissement de bâtiments principaux dérogatoires;
16. Pour l'ajout de normes concernant l'implantation des bâtiments dérogatoires;

2-Description des zones pour les personnes habiles à voter, respectivement à la liste précédente

1. Toutes les zones du territoire;
2. Toutes les zones du territoire;
3. 01-CH, 02-CH, 03-I, 04-CH, 05-CG, 06-H, 07-P, 08-H, 09-CH, 10-C, 11-C, 12-I, 16-CH, 18-CH, 19-CH, 20-P, 21-H, 22-I, 23-I, 24-P, 25-H, 27-H, 28-H et toutes les zones situées à l'extérieur du périmètre urbain;
4. 03-I, 04-CH, 06-H, 07-P, 23-I, 24-P, 27-H, 28-H, 39-A, 41-F & 44-F;
5. Toutes les zones du territoire;
6. Toutes les zones du territoire;
7. Toutes les zones du territoire;
8. Toutes les zones du territoire;
9. 08-H, 09-CH, 10-C, 11-C, 12-I, 19-CH, 21-H, 22-I, 23-I, 25-H et toutes les zones situées à l'extérieur du périmètre urbain SAUF LES 2 ZONES 45-F & 56-F;
10. Toutes les zones du territoire;
11. Toutes les zones du territoire;
12. Toutes les zones du territoire;
13. 01-CH, 02-CH, 03-I, 04-CH, 05-CG, 06-H, 07-P, 08-H, 09-CH, 10-C, 11-C, 12-I, 16-CH, 18-CH, 19-CH, 20-P, 21-H, 22-I, 23-I, 24-P, 25-H, 27-H, 28-H et toutes les zones situées à l'extérieur du périmètre urbain;
14. Toutes les zones du territoire.
15. Toutes les zones du territoire;
16. Toutes les zones du territoire.

3-Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- Être reçue au bureau municipal au plus tard le 8^e jour après la date de l'affichage de l'avis public, soit le 24 mai 2017;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ou par 80 personnes intéressées lorsque la demande concerne tout le territoire.

4-Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

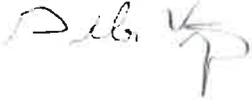
5-Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6-Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté à la Mairie située au 167, Route 204, Sainte-Justine, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ à Sainte-Justine ce 16^e jour de mai deux mille dix-sept (2017).



Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier



Votre biblio vous informe



De belles nouveautés vous sont offertes:

Obsession (Nora Roberts), Le ranch des trois collines (Leila Meacham), le tome 3 de la série Sur les berges du Richelieu : Amours contrariées (Jean-Pierre Charland), La dernière des Standfield (Marc Levy), L'art d'écouter les battements de coeur (Jan-Philipp Sendker), La vieille fille et la mort (Catherine Sylvestre), Quoi qu'il arrive (Laura Barnett), Les blondes (Emily Schultz), Le livre de la lumière (Alexandra Selgado), La dérive des anges (Rick Nofina).

Pour les jeunes: L'Agent Jean, saison 1: les tomes 1,2,3 et 4

Fermeture: la biblio sera fermée le lundi 22 mai, fête des Patriotes.

Heures d'ouverture: les lundi et jeudi de 18h30 à 20h, le mardi de 13h30 à 15h et le samedi de 9h30 à 11h.

Bonne lecture !!!



Vente de garage...

La société du Patrimoine de Sainte-Justine est en préparation afin d'organiser une vente de garage au courant du mois d'août à l'entrée du site historique des Pères Trappistes. Pour cette occasion, l'organisme louera des tables afin d'attirer le plus grand nombre de participants possible. Ce sera l'occasion pour vous et pour la société du Patrimoine de se départir d'objets qui ne servent plus ou en double. Surveillez la Langevinette de Juin et les autres sources d'informations pour plus de détails.



La Fête Nationale au Site historique des pères Trappistes

Encore une fois cette année, la Société du Patrimoine de Sainte-Justine de Langevin organisera la traditionnelle journée en plein air, le **samedi 24 juin**, afin de souligner la fête nationale des Québécois. Le site des Pères Trappistes est l'endroit idéal pour célébrer cette fête quand le beau temps est au rendez-vous. Jeunes et moins jeunes y trouveront leur compte sur ce site qui comprend de vastes aires gazonnées, un pavillon de musique confortable, la tour d'observation, le sentier pédestre et la maison Labbé-Chabot qui ouvrira ses portes pour l'occasion.

Cette journée sera jumelée à une clinique **d'essai de voiture Ford**. En effet, à compter de 9h00, vous êtes tous invités à venir essayer gratuitement un des véhicules Ford mis à votre disposition. Cette activité de financement est organisée en collaboration avec le club optimiste de Sainte-Justine et se déroulera à l'entrée du site des Pères Trappistes.

Les activités de la fête Nationale débiteront à 11h00 avec la messe sous le pavillon de musique.

Suite à la messe, il y aura le salut au drapeau et les discours patriotiques, puis à 12h15, un grand dîner froid sera offert pour un coût des plus raisonnables.

Suite au dîner qui sera agrémenté de musique de circonstance, place à l'excellent chansonnier Bruno Barras qui saura vous faire chanter et danser.

N'oubliez pas que des rafraîchissements et des grignotines seront en vente sur place à prix très modique. Les activités prendront fin autour de 17h00.

En cas de pluie, la messe aura lieu à l'église et le reste des activités auront lieu au centre civique de Sainte-Justine.

Toutes ces activités sont gratuites. Bienvenue à tous!

Des repas chauds livrés à la maison, tout un avantage ...

- Vous êtes seul et vous n'avez plus le goût de cuisiner ?
Ou encore
- Vous n'avez plus d'idée de met à vous cuisiner ?



La popote roulante est présente pour vous offrir un repas complet et équilibré comprenant la soupe, le plat principal et le dessert. Tout cela à un prix modique.

Livraison à raison de 2 fois par semaine.

Vous aimeriez recevoir plus de renseignements sur ce service offert à la population, contactez-nous dès maintenant au 418-383-5252 poste 2.

Service des Loisirs

C'est un nouveau départ...

Quand je suis arrivée à Sainte-Justine à l'automne 2013, je dois vous avouer que je ne connaissais pas grand-chose de la municipalité et que je ne connaissais pas grand monde non plus! C'est au fil du temps que ce petit coin de pays est devenu mon nouveau chez-moi. J'ai beaucoup aimé vous côtoyer et travailler avec vous. J'espère d'ailleurs que mon passage ici aura pu améliorer la qualité de vie des gens. Du moins, c'était mon objectif et c'est ce a qui m'a motivée dans mon travail.



Je commence à la mi-mai, un nouvel emploi à la municipalité de Saint-Anselme. Pour ceux qui ne le savais pas, je suis une fille originaire de Sainte-Lazare, je retourne donc à mes racines Bellechassoises!

La municipalité de Sainte-Justine est actuellement en processus d'embauche pour me remplacer: la date limite de réception des candidatures est le 18 mai 2017, à 16h. Je vous invite donc à partager l'offre d'emploi qui apparait un peu plus loin dans cet article.

Je suis certaine que vous prendrez grand soin de cette nouvelle personne et qu'il ou elle sera aussi bien dans ses fonctions, que j'ai pu l'être!

On se dit à la prochaine et au plaisir de vous recroiser à Sainte-Justine!

IMPORTANT:

Prenez note que toutes les activités prévues ce printemps et à l'été auront lieu: camp de jour, baseball mineur, tennis, soccer.

Une personne sera en charge de prendre mes messages par courriel et sur la boîte vocale, pendant la transition.

m.bilodeau@sogetel.net



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Poste permanent, temps plein

La Municipalité de Sainte-Justine est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste de directeur(trice) des loisirs et de la culture.

Responsabilités

Sous l'autorité du comité des loisirs et de la municipalité, cette personne a la responsabilité de planifier, organiser, réaliser et évaluer divers projets et événements. Elle coordonne et supervise le personnel d'animation des activités ainsi que le personnel du Centre Sportif Claude-Bédard. De plus, la personne devra soutenir les organismes locaux : comité culturel, club de danse, club de soccer, comité du patrioisme, club optimiste, etc.

La personne retenue devra effectuer entre autres les tâches suivantes :

- Planifier et élaborer les programmations d'activités de loisirs municipales et culturelles;
- Établir les horaires de travail du personnel selon les utilisations des plateaux récréatifs;
- Recruter du personnel et superviser leur travail;
- Établir les horaires selon l'utilisation et les réservations des installations municipales;
- S'acquitter de l'ensemble des tâches relatives à la planification, la coordination et la supervision du Camp de Jour;
- Compléter les demandes de subvention au besoin et travailler sur différents projets;
- Gérer l'utilisation, les réservations des locaux et la ligue de hockey adulte du Centre Sportif Claude-Bédard;
- Collaborer avec le comité des loisirs à la coordination d'événements;
- Apporter un soutien professionnel aux organismes sportifs et culturels;
- Autres tâches connexes.

Exigences

- D.E.C. en techniques d'intervention en loisir et expérience de travail pertinente minimale de 2 ans dans un poste semblable ;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral ;
- Excellente connaissance pratique des nouvelles technologies (Bureautique PC, Suite Office, etc.) ;
- Aptitudes au travail en équipe et autonomie.

Conditions

Salaire à discuter.

Horaire travail : 35 heures/semaine.

Date d'entrée en fonction : mai 2017.

Postuler

Le curriculum vitæ doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt du candidat pour ce poste et être acheminé à la Municipalité de Sainte-Justine à l'attention de monsieur Gilles Vézina, au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0 ou par courriel à sjustine@sogetel.net avant le 18 mai 2017 à 16h00.



CAMP DE JOUR SAINTE-JUSTINE

Réunion de parents:

Lundi 5 juin 2017 à 19h

Au centre sportif Claude Bédard

Cette réunion est importante pour avoir les détails sur les sorties et le déroulement de l'été et poser vos questions !
On vous y attend !!!

FADOQ Mouvement des aînés de Sainte-Justine

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

À tous les membres du Club FADOQ de Sainte-Justine

Vous êtes par la présente convoqués à l'assemblée générale annuelle

Date : Le 25 mai à 19 heures

Endroit : Centre civique, 250 rue Principale, Sainte-Justine

Des formulaires de mise en candidature sont disponible sur demande auprès de la secrétaire et du président.

Tous les membres du Club sont cordialement invités à participer à cette rencontre. Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer.

Il nous manque un administrateur si cela vous intéresse

Info : 418-383-5595

Café et biscuits seront servis après l'assemblée.



Clemence Paulin
Clemence Paulin secrétaire



F.A.D.O.Q. Mouvement des aînés de Sainte-Justine

Vous invite à sa soirée de danse, samedi le 20 mai à compter de 20 heures avec l'orchestre

Francine et Raymond.

Notre thème (FÊTE DES MÈRES).

Une légère collation sera servie.

Venez vous amuser !!

Pour informations : Louise : 418-383-5168



JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'organisme Nouvel Essor a maintenant pignon sur rue au 191, rue Langevin à Sainte-Justine, et ce, depuis le 17 octobre 2016. Toute la population de la MRC des Etchemins est donc invitée à venir visiter les nouveaux locaux de l'organisme lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu jeudi le **8 juin 2017** de **17h30 à 19h00**.



Nouvel Essor

Toute l'équipe de Nouvel Essor vous attend !



MARCHÉ AUX PUCES

Au profit du groupe

LE GOÛT D'AGIR

(Personnes handicapées physiques)

Membres de Nouvel Essor

QUAND : Dimanche, le 4 juin 2017

HEURES : De 9 h 00 à 16 h 00

**OÙ : École Notre-Dame
de Lac-Etchemin**

1468, route 277, à Lac-Etchemin

Gymnase

DONNEZ AU SUIVANT

Merci de votre encouragement!



Semaine québécoise des popotes roulantes

Une erreur s'est glissée dans le texte concernant la semaine québécoise des popotes roulantes paru dans Langevinette du mois d'avril. Vous auriez dû lire : Nouvel Essor tient à remercier la responsable de la popote roulante de Sainte-Justine, Mme Lisette Lessard ainsi que nos livreurs et livreuses, Mme Réjeanne Vachon, Mme Lucille Nadeau, Mme Laurette Labonté et M. Gilles Leblond qui font de ce service un franc succès.



Une formule gagnante pour le Salon des familles

Lac-Etchemin, le 25 avril 2017 – Le comité organisateur a tenu samedi dernier, le 22 avril 2017, le Salon des familles des Etchemins à l'Aréna de Lac-Etchemin.

De retour pour une deuxième année sous cette forme, l'événement a bonifié sa programmation afin de plaire aux petits comme aux grands. Les visiteurs ont pu profiter des kiosques bazar, entreprises, organismes et artisans, de deux spectacles pour enfants de l'artiste Mélou, de la présentation d'un conte d'Arleen Thibeault et d'ateliers sur l'allaitement donnés par Andréanne Loubier, accompagnante à la naissance. Tout au long de la journée, la halte-répît de Parentaïme, Maison de la famille des Etchemins était animée par des activités ludiques. Il y avait aussi des activités sportives pour nos ados dans la Zone Wixx d'Etchemins en forme. Les enfants ont aussi pu s'amuser dans un jeu gonflable, se faire maquiller et faire la rencontre d'une mascotte et de personnages de Disney! Tout cela sous l'organisation de l'équipe d'Animation Nanou.

C'est quelques 650 personnes, visiteurs, exposants et bénévoles, venant des Etchemins, de la Beauce, de Bellechasse et certains de plus loin encore, qui ont circulé au cours de cette journée. Bravo!

Merci à notre comité organisateur : Mélanie Breton, Amélie Buteau, Véronique Dubé, Émilie Goudreault Veillette ainsi qu'à notre équipe de partenaires : À petits pas... 0-5 ans, l'APÉDAH et plus Beauce-Etchemin et la Politique familiale de Lac-Etchemin, qui n'ont pas ménagé les efforts afin de rendre possible cette magnifique journée.



Merci à nos partenaires-commanditaires : Nos partenaires majeurs Avenir d'enfants, JR Roy Timbert Mart et Passion FM. Merci à la Municipalité de Lac-Etchemin, à Véro Sushi, à Parentaïme, Maison de la Famille des Etchemins, à Etchemins en forme, à Renée Fleuriste, à Nanou et son équipe, à l'entente culturel des Etchemins et la bibliothèque du Lac-Etchemin, à Louise Gaumond et la pharmacie Uniprix, à la Caisse Desjardins des Etchemins, à nos députés Steven Blaney et Dominique Vien, à Physio Ostéo des Etchemins, à GGM pièces d'auto et à la Coop de Ste-Justine. Un merci spécial aux bénévoles de l'organisation. Félicitations à nos gagnants des prix de présences offerts par les artisans et Lagrange Toyota, ainsi qu'à nos participants au carnet défi en famille.

Dans le cadre de la semaine de la famille, le Salon des familles des Etchemins en collaboration avec la Politique familiale et des aînés de Lac-Etchemin, vous offre une conférence du papa blogueur « Cool Dad » intitulée « La vie de famille vue sous l'angle d'un papa ». Cette dernière se tiendra le mercredi 17 mai à 19h00 au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. Des billets sont en vente au coût de 5\$ dans les endroits suivants : Municipalité de Ste-Justine, Marché Ami de St-Prospère, Salon l'Ultime et Parentaïme, Maison de la Famille à Lac-Etchemin et auprès des membres du comité organisateur du Salon. Le tirage d'une journée à l'Éco-Parc des Etchemins sera offert aux détenteurs de billets achetés en prévente. Une halte-garderie disponible sur réservation sera offerte par la Maison de la Famille. Venez nombreux !

Tél. : 418-625-3101 #42392
Courriel : apetitpas05ans@gmail.com



Un été en « Art » 2017

À la maison Antonio Tanguay
(Sainte-Justine-de-Bellechasse)



Introduction à la peinture à l'huile - 3 jours

Prix : 150\$ Matériel non-inclus

Minimum : 3 participants Maximum : 10 participants

4 au 6 juillet

Initiation au dessin - 2 jours

Prix : 100\$ Matériel inclus

Minimum : 3 participants Maximum : 10 participants

8 et 9 juillet

Paysage en plein air à la peinture à l'huile - 3 jours

Prix : 150\$ Matériel non-inclus

Minimum : 5 participants Maximum : 12 participants

10 au 12 juillet

Dessin du portrait - 3 jours

Prix : 190\$ Matériel inclus Avec modèle vivant

Minimum : 5 participants Maximum : 10 participants

14 au 16 juillet

Sorties paysages (Sketching) - 2 jours

Prix : 100\$ Matériel non-inclus

Minimum : 3 participants Maximum : 12 participants

5 et 6 août

Initiation aux pastels secs - 2 jours

Prix : 100\$ Matériel inclus

Minimum : 3 participants Maximum : 10 participants

12 et 13 août

Pour plus d'informations, allez visiter la page Facebook : Un été en « ART » à la maison Antonio Tanguay ou contactez Isabelle Tanguay : 514-993-1691 Courriel : gmbail@sympatico.ca





Une certification Familles est attribuée à Radio Bellechasse-Etchemins, Passion FM

Lac-Etchemin, le 27 avril 2017 – Le Regroupement À petits pas...0-5 ans en collaboration avec les parents de l'Espace famille et la politique familiale de Lac-Etchemin, reconnaissent les organisations, entreprises et organismes qui accordent une place de choix aux jeunes familles et désirent faire connaître les lieux où elles se sentiront bienvenues.

L'automne dernier, à titre de projet-pilote, une invitation a été envoyée aux organisations de Lac-Etchemin. Depuis, Radio Bellechasse-Etchemins, Passion FM a posé des gestes concrets pour soutenir le Salon des familles des Etchemins un événement qui s'est tenu le 22 avril dernier. C'est en terme de promotion de l'activité par des entrevues, des messages, des reportages en directs et la présence d'un animateur sur place que Passion FM a soutenu l'évènement.

Vous retrouverez plus d'information sur le site internet des Espaces familles à l'adresse suivante :
<https://espacefamilleetchemins.jimdo.com/>

À propos d'À petits pas...0-5 ans

« À petits pas...0-5 ans » est un regroupement de dynamiques partenaires, préoccupés par la qualité de vie des jeunes enfants de 0-5 ans dans la MRC des Etchemins. Soutenu financièrement par Avenir d'enfants, le regroupement consacre temps et énergie à l'épanouissement des familles de la région!

Annick Vallières

Coordonnatrice À petits pas...0-5 ans

Tél. : 418-625-3101 #42392

Courriel : apetitpas05ans@gmail.com

<https://www.facebook.com/apetitpas05>



Prévention incendie pour le mois de mai

Faites ramoner votre cheminée par un professionnel, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote. Ne pas oublier de faire nettoyer le tuyau de fumée qui est entre votre appareil de chauffage et votre cheminée. Ceci prévient un incendie de cheminée.



PARTICIPEZ À LA MARCHÉ POUR L'ALZHEIMER

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI
DIMANCHE 28 mai 2017

Départ : sur l'île Pozer à Saint-Georges
(situé sur le site du rendez-vous à la rivière)

Inscription : dès 8 h 45

Départ de la Marche : 10 h 00

Frais d'inscription : 15 \$ par personne
(adulte, aîné ou coéquipier)

30 \$ par famille (2 adultes et 2 enfants)

C'est facile de s'inscrire et
d'amasser des fonds.

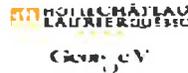
Visitez www.marchepourlalzheimer.ca

ou contactez-nous au 1 888 387-1230

Société Alzheimer
CHAUDIÈRE-AFFALACHES



XTRA NUMÉRIKÉ



LA MARCHÉ
POUR L'ALZHEIMER
UN GESTE DIGNÉ
DE MÉMOIRE

Vous êtes invité à la 1^{ère} édition course de tacots de Saint-Cyprien le 10 juin

Construisez un tacot respectant les règlement suivants :



Port du **casque** obligatoire



Conducteurs âgés de 5 à 18 ans



14H : Début de la course



17H : Remise des médailles



Informations 418-957-7857
Inscription sur place dès 13H
Rue du Parc, Saint-Cyprien



**Peinture
Tirage de joint
Alain Roy**

Intérieur/extérieur
Prix abordable

Sainte-Justine
(418) 222-9061
NEC 2265928095



Salon Nathalie

155 boul Lessard
Ste-Justine

tel. (418) 383-3232
cel. (418) 222-1681



Entrepreneur Général

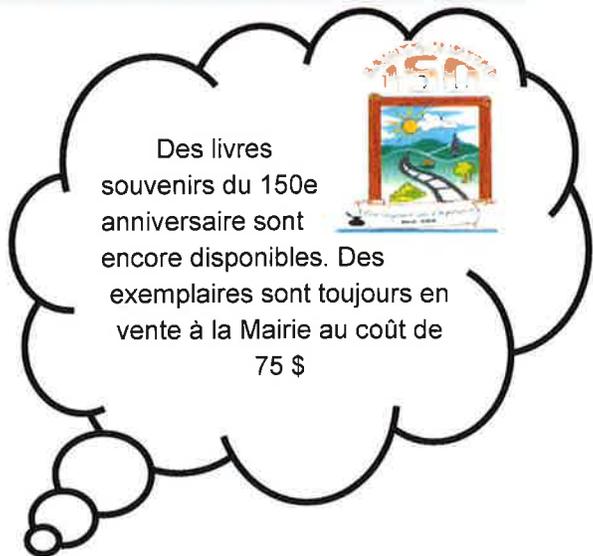
morissettegoupil@hotmail.com

William Morissette
(418) 230-9941
Sainte-Justine

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Rénovation en tout genre

RBO : 5716-8072-01

Samuel Goupil
(418) 957-8799



Des livres souvenirs du 150e anniversaire sont encore disponibles. Des exemplaires sont toujours en vente à la Mairie au coût de 75 \$

BUREAU MUNICIPAL

167 ROUTE 204
SAINTE-JUSTINE, QC
G0R 1Y0
TÉLÉPHONE : 418-383-5397
TÉLÉCOPIEUR : 418-383-5398
COURRIEL : SJUSTINE@SOGETEL.NET
SITE INTERNET : WWW.SJUSTINE.NET



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI
9 h à 16 h 30

VENDREDI
9 h à 13 h